

"Il ne faut pas compter sur ceux qui ont créé les problèmes pour les résoudre."

Albert Einstein

Et DITes Oh : La rentrée se fait dans un contexte particulier de crise économique, énergétique et écologique. Au mois d'août, Macron nous a annoncé la fin de l'abondance suggérant ainsi qu'une majorité de Français vit dans l'opulence. Puis, il a précisé que nous devrions sans doute faire face à des rationnements ou des coupures d'électricité.

Notre ministre des Finances Bruno Le Maire préconise ainsi de porter des cols roulés, le député de la majorité Gilles Le Gendre annonce sans trembler avoir délaissé son sèche-linge au profit d'un étendoir et le président d'ARTE nous donne ses conseils sur la cuisson de 19h « éviter de faire marcher les 4 feux de votre plaque chauffante en même temps », ce qui fait rire François Ruffin « 367500 euros/par an pour vous indiquer l'heure idéale de la cuisson des pâtes ! ».

Ma mère m'a appris à mettre un couvercle sur une casserole qui chauffe, à couper l'eau en me brossant les dents... Oui au bon sens mais est-ce le rôle d'un décideur politique de nous asséner cela en Père la morale au 20H ? Nous attendons d'eux de l'anticipation et une vision à long terme avec des actions concrètes.

Et puis d'abord l'abondance pour qui ? Pour le 1% le plus riche qui a bénéficié des largesses de l'Etat ? Pour les grandes entreprises qui ont profité de milliards d'euros ? Pour Total qui dégage 18 milliards de bénéfices pour le seul premier semestre 2022 ?... Mais qu'en est-il de la majorité de la population qui a constaté, notamment, les conséquences désastreuses des choix du gouvernement sur les services publics (Hôpitaux, Education, Finances Publiques...). On a vu cet été des services d'urgences fermés (avec des morts dans les couloirs), des pompiers se battant contre des incendies avec peu de moyens, des écoles qui manquent cruellement d'enseignants...

Certes, le point d'indice a augmenté de 3,5% au 1er juillet mais n'en déplaît à certains, le compte n'y est pas. Cette revalorisation est insuffisante au regard du retard cumulé depuis des années et en-dessous de l'inflation.

Nous exigeons une réelle discussion autour de notre régime indemnitaire. Nous refusons toute notion de mérite dans la rémunération et dénonçons la mise en place de primes exceptionnelles comme compensations, telle que la prime d'attractivité/fidélisation. Nous voulons des parcours de carrière qui offrent de réelles perspectives de promotion..

Les 850 suppressions d'emplois prévues dans le projet de loi de Finances 2023 et les 3 000 programmées pour l'ensemble du quinquennat sont une nouvelle provocation face aux besoins de notre administration.

LA CGT FINANCES PUBLIQUES 26 va continuer à agir mais a grandement besoin de votre implication.



Déclaration Liminaire de la CGT Finances Publiques de la Drôme

Pour paraphraser Audiard et Belmondo, nous commencerons notre propos une fois n'est pas coutume par une petite devinette : quelle est la différence entre un voleur et un fossoyeur de l'emploi public ? C'est simple, le voleur se repose de temps en temps !

Les plus naïfs auraient pu penser que les caprices de la nature associés à un vrai temps de vacances depuis 2 ans entérineraient une trêve estivale bienvenue. Las, la découpe continue. La preuve par le courriel envoyé aux agents le 07 juillet, les invitant à promouvoir la DDFIP par l'intermédiaire de contributions cinématographiques. En filigrane, c'est «creusez votre tombe» ou «tressez la corde avec laquelle on va vous pendre». Parce que s'il y a de l'argent pour recruter des contractuels, ce même argent peut tout autant servir à recruter des emplois pérennes. Vous nous rebattez les oreilles sur l'utilisation des compétences, alors gérez en bon père de famille ! Quel intérêt de former un agent pour une courte durée ? Sans compter la surcharge pour les agents déjà en poste qui vont devoir accompagner et/ou encadrer... Cette même stratégie est d'ailleurs à l'œuvre à l'Éducation Nationale, avec le succès que l'on sait, et où les enjeux sont vitaux pour les générations à venir.

La seule explication à cette gabegie est que l'emploi public est la cible de toutes les politiques publiques depuis 30 ans. Mieux vaut un agent précarisé, plus malléable, moins impliqué, moins syndiqué... On ajoute un babyfoot, une plante verte, un tournoi de pétanque et la boucle est bouclée.

Cette démarche s'inscrit en plein dans la «refondation» voulue par la macronie. Mais sachez qu'il ne peut y avoir qu'un seul CNR, celui de la Résistance, terme qui prend tout son sens devant cette casse organisée.

Nous le reprenons à notre compte car nous ne nous résignons pas à voir la maison DGFIP s'écrouler pour des appétits inavouables... même s'il serait tellement plus facile de regarder ailleurs et ne plus considérer notre mission que comme un job comme un autre !

Pour en venir à l'ordre du jour, la CGT a toujours été sensible aux besoins de formation professionnelle. Elle est une partie intégrante du parcours professionnel. Dans cette optique, nous saluons l'effort fait en matière d'équipement informatique par la DDFIP 26. Mais nous voulons rappeler que le présentiel doit rester la norme, tant l'interactivité d'un groupe est beaucoup plus enrichissante et productive qu'une aide automatisée, seul, devant son écran.

Pour ce qui concerne le DUERP, nous vous renvoyons à la déclaration commune des organisations syndicales présentée en CHSCT le 30 juin dernier. La baisse systémique des budgets et du nombre d'emplois ne permet plus aux agents d'exercer leurs missions et métiers dans des conditions optimales, tant psychologiques que physiques. Seule une analyse par service, débouchant sur un véritable soutien permettra d'améliorer la vie au travail et pourra prétendre diminuer les risques professionnels.

En matière de transfert des taxes d'urbanisme, nous ne vous cachons pas nos inquiétudes. Que ce soit en matière d'emplois, d'information, de formation, de temporalité, force est de constater que le compte n'y est pas. Soyons clairs, pour la CGT Finances Publiques, GMBI ne doit pas être l'alpha et l'oméga de votre politique en matière foncière. Pour preuve, la mise en place de ce module génère une augmentation significative des contentieux. Nous vous ferons donc part de nos interrogations le moment venu, espérant enfin des réponses claires.

Concernant le Plan de Continuité d'Action, sa nécessité a trouvé un écho prégnant dans le contexte sanitaire de la crise du Covid. La prévention en la matière est la clé de voûte de toute action pérenne et consentie par tous. Nous vous demanderons de nous dire si selon la DGFIP, la crise énergétique s'inscrit, totalement ou en partie, dans le cadre du PCA.

Enfin, à l'heure où une nouvelle ère va s'ouvrir pour la DDFIP 26, nous formulons le vœu que les rapports redeviennent ce qu'ils n'auraient jamais dû cesser d'être, à savoir courtois et respectueux. Nous rappelons que tous les agents, comme tout citoyen, naissent libres et égaux en droits !

CDD ET INTÉRIM. DES CONTRATS DE PLUS EN PLUS COURTS



On nous donne raison !

Le rapport annuel d'activité 2021 du défenseur des droits (Claire Hédon) publié début juillet souligne que les 3/4 des 115000 réclamations soumises en 2021 concernaient des difficultés d'accès aux services publics du fait de la dématérialisation à marche forcée des démarches administratives. Étaient principalement invoqués des absences de réponse, des difficultés à joindre un agent connaissant le dossier, des formulaires ou des démarches en ligne uniquement, des difficultés à prendre rendez-vous...

Ces défaillances sont à l'origine d'atteintes aux droits préjudiciables pour les usagers et conduisent à une maltraitance institutionnelle. Le défenseur des droits alerte sur le risque d'une dégradation irréversible de la relation à l'utilisateur, et donc aussi le risque de défaut d'accès aux droits, si se poursuit la tendance à la fermeture des guichets et à la précarisation des agents au contact des usagers.

Le défenseur des droits appelle donc à maintenir un contact entre les services publics et les usagers que ce soit par l'accueil physique, téléphonique ou par courrier.

La transformation numérique doit s'accompagner du maintien d'un lien humain.

Nous dénonçons depuis fort longtemps, dans ces pages, en CTL... l'abandon marqué de l'accueil physique à travers des fermetures de structures (le NRP a été violent dans ce département), les réductions des plages horaires... Comment peut-on encore croire que tout peut se résoudre à distance ou dans une échoppe à la va-vite avec des personnes non suffisamment formées pour cela !

La mission de l'accueil est essentielle, doit être valorisée et se faire dans des conditions optimales d'effectifs, de formation.

Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès." Nelson Mandela

COUP de GUEULE

Petite leçon d'indignation à géométrie variable pour les nuls...

L'État français va envoyer sa police au Qatar lors de la coupe du monde pour surveiller les éventuels comportements «déviant» (homosexualité, tenues vestimentaires féminines,...) de ses ressortissants.

Silence dans les rangs ! On a du gaz et du pétrole à acheter ...

Macron reçoit en grande babouche le prince héritier d'Arabie Saoudite à l'Élysée, alors qu'un journaliste du royaume est ressorti de son ambassade parisienne... en morceaux.

Silence dans les rangs ! On a des Rafales à vendre ...

Julian Assange, réfugié à l'ambassade d'Équateur pendant 7 ans (2012-2019) puis incarcéré au Royaume-Uni depuis 2019, attend son extradition vers les États-Unis pour y purger une peine de 175 ans de prison (autant que Madoff qui a ruiné des millions d'américains). Son crime ? Avoir révélé notamment les actes de tortures commis par l'armée américaine pendant la guerre en Irak et en Afghanistan.

Silence dans les rangs ! Le grand frère libérateur nous protège...

Quand les droits humains les plus élémentaires sont régis par l'unique prisme des intérêts commerciaux et politiques, on se dit que l'humanité a du souci à se faire ...

Quelques dates qui en appellent d'autres...

HMI Polygone : 20 octobre et 24 novembre à 14 heures

HMI Centre de contact : 20 octobre et 24 novembre à 12 heures

HMI Montélimar : 18 octobre et 22 novembre à 14 heures

Des visites de poste se feront sur les autres sites du département...



SOLLICITEZ-NOUS mais sachez que nous sommes comme vous, des agents avec les mains dans le cambouis. Nous ne faisons pas de miracles, aucun super pouvoir ni fausses promesses. Simplement, la volonté de défendre collectivement le service public et les valeurs qui y sont attachées.



Delia Owens « Là où chantent les écrevisses »

raconte en parallèle deux histoires. L'une commence en 1952, lors du départ de la mère de Kya et l'autre en 1969, lors de la découverte d'un cadavre sous la tour de guet de Chase Andrews. Les deux vont finir par se croiser...

Thomas Porcher « Mon dictionnaire d'économie »

Membre des économistes atterrés, l'auteur reprend les petites phrases qui résonnent sur les plateaux de télé, à la radio, dans la presse et sur les réseaux pour nous permettre de se réapproprier les termes d'un débat trop souvent confisqué. A contre courant de la pensée dominante et avec une petite pointe d'ironie, nous avons là un dictionnaire en forme d'acte citoyen !



Podcast « Spectre »

Une plateforme de podcasts pour celles et ceux qui aspirent à comprendre le monde dans lequel nous vivons, pour aborder les sujets en lien avec les mobilisations qui se développent contre les régressions sociales et entendre d'autres analyses laissant la place au doute et au débat. Un autre regard...



Au Navire, « Sans filtre »

de Ruben Östlund: Après la Fashion Week, Carl et Yaya, couple de mannequins et influenceurs sont invités sur un yacht pour une croisière de luxe. Les événements prennent une tournure inattendue et les rapports de force s'inversent lorsqu'une tempête se lève...

Le mot du jour : Influenceur

soyons honnête, ces gens-là auraient survécu 20 minutes au Moyen Age

En bref : grève du 29/09/2022 : % DGFIP = 12,43 ; % DDFIP 26 = 11,40

Bis répétita : Un collègue qui a été placé en arrêt maladie ne peut en aucun cas être sollicité pour du télétravail !!!!!!!!!!!!!

Compte rendu du CDAS du mardi 4 octobre 2022

Après l'approbation du PV du précédent CDAS, Madame Cébile, assistante sociale, a présenté son compte rendu d'activité pour l'année 2021. Compte rendu bien alarmant qui met en lumière les difficultés croissantes des agents du ministère. Une baisse significative des effectifs (environ 300 actifs en moins) mais une demande toujours plus importante, 48% des demandes sont formulées par des catégories C et les problèmes liés à la vie professionnelle passent en première position alors qu'ils étaient en dernier 3 ans auparavant. Le recours accru au télétravail n'a pas fait que des heureux et l'assistante sociale précise qu'il y a eu une augmentation des états dépressifs et des difficultés financières. 11 dossiers déposés à ce titre en 2020 contre 18 en 2021 représentant environ 26.000€, en 2022 nous sommes déjà à environ 30.000€ d'aide accordée. Il y a eu également 2 demandes de secours alimentaire d'urgence.

L'assistante sociale nous informe enfin de la mise en place d'une convention entre le Minefi et le réseau France victime. Cette plateforme regroupe 130 associations d'aide aux personnes qui s'estiment victime d'un fait qui peut être qualifié d'infraction pénale. Ce réseau ne peut être saisi directement, il convient de passer par le service social. Demande est faite au président du CDAS pour qu'une information soit publiée sur Ulysse 26.

Nous évoquons ensuite le fond d'innovation locale, l'action sociale 26 a présenté un projet (offrir aux agents un panier leur permettant de découvrir des produits des producteurs drômois en difficulté suite à la pandémie). Nous saurons si cette proposition est retenue et financée en fin d'année, à suivre...

L'arbre de Noël aura lieu le samedi 17 décembre chez Dani Lary. Question est posée pour les contractuels qui, à priori, n'ont pas été informés. Nous avons confirmation qu'ils seront contactés très rapidement car ils bénéficient des mêmes droits que les titulaires en matière d'action sociale. Enfin concernant la gratuité pour les deux parents, cela est possible uniquement sur les événements pour lesquels l'action sociale paie un forfait comme à Valsogy par exemple. Quand il y a une billetterie, nous n'avons malheureusement pas assez de budget pour le financer.

Il est précisé en questions diverses qu'une information sera donnée en début d'année sur les futurs travaux du RIA.

C'est t-y quoi ces élections du 1er au 8 décembre 2022 ?

Quelles nouveautés ?

- La mise en place des CSA : les comités techniques (CT) et les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) sont fusionnés en une instance unique : le comité social d'administration.

La suppression des CAP locales : maintien uniquement des CAP nationales par catégorie hiérarchique.

Pour la CGT, Cette loi réduit le champ des compétences et affaiblit fortement la démocratie locale.

Qui vote ?

- Pour les CSA : tous les agents titulaires, stagiaires, contractuels en CDI ou CDD d'au moins 6 mois (qualité appréciée au jour du scrutin).

- Pour les CAP : les fonctionnaires titulaires appartenant à un corps relevant de cette CAP.

- Pour les CCP : les contractuels justifiant d'un CDI, ou d'un CDD d'une durée minimale de 6 mois, d'un contrat PACTE, d'un contrat « handicap ».

Comment ?

- PAR UN VOTE ÉLECTRONIQUE : sur ordinateur (professionnel ou personnel), tablette, smartphone en créant un compte électeur, via un identifiant à récupérer dans l'ENSAP.

LA CGT FINANCES PUBLIQUES 26 à vos côtés

Face à la violence des attaques que subit la fonction publique, le temps n'est pas à la demi-mesure ; le dialogue social ne peut se contenter d'être un alibi. Dans ce contexte mortifère pour les Finances Publiques, qui mieux que la CGT, historiquement présente lors des grandes avancées sociales, force organisée et au cœur de toutes les luttes, peut porter le message ?

Ses élus, à votre écoute, sont reconnus pour leurs compétences et leur militantisme de terrain. Ils et elles siègent avec détermination, dans la transparence, tenant les mêmes discours devant agents et administration et rendant compte de leur mandat.

Pour eux, l'important est de porter le plus efficacement votre parole et faire avancer vos revendications. C'est pourquoi dans les instances, ils s'attachent à créer l'unité syndicale la plus large possible pour réunir les forces face à l'administration.

Votre message doit être clair : nous, agents des Finances Publiques et du Ministère des Finances, n'acceptons pas la casse de notre réseau, la destruction du Service Public, la remise en cause de nos droits et garanties et de nos règles de gestion.

C'est pourquoi :

Pour la présence à mes côtés, pour la mobilisation, pour défendre et améliorer mes droits et garanties, je choisis la CGT !

Pour défendre ma santé et mon bien être au travail, pour le progrès social, pour construire un nouveau rapport au travail, je choisis la CGT !

